

Jeunes handicapés mentaux en Afrique

Comment sont-ils acceptés ?



Les cahiers du bice

1. Introduction
2. Objectifs
3. Méthodologie
4. Résultats
5. Conclusion

Photo de couverture: UNICEF/Shelley Rotner

**BUREAU INTERNATIONAL
CATHOLIQUE DE L'ENFANCE**

19, Rue de Varenne

75007 PARIS

Tél. (1) 44 39 20 00

Jeunes handicapés mentaux en Afrique

Comment sont-ils acceptés ?

Alain DA SILVA

et

José DAVIN

BUREAU INTERNATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE

GENEVE, 1993

Publié par le BUREAU INTERNATIONAL CATHOLIQUE DE L'ENFANCE
63, rue de Lausanne, CH - 1202 Genève / Suisse
Tél : 41-22/731 32 48 - Fax : 41-22/731 77 93

Impression : Imprimerie Saint-Paul, Fribourg / Suisse

Des extraits de cette brochure peuvent être reproduits par des organisations à but non lucratifs et des magazines, revues et journaux, sous réserve :

- (a) d'en mentionner la source,
- (b) d'en envoyer une copie au BICE.

SOMMAIRE

Introduction	5
I ère partie : Des présences significatives	6
LIBERER l'enfant handicapé caché - En Côte d'Ivoire	6
Des institutions souples et multiformes - Les Villages Bondeko à Kinshasa	7
Viser l'intégration sociale - L'Ecole spéciale de Brazzaville	9
Au contact du monde musulman - Réflexions du Père Tommy-Martin de Tunisie	11
Une Fédération francophone et anglophone - Panafricaine : la FEPAPHAM	12
II ème partie : Des perspectives mobilisatrices	14
Pour une théologie libératrice	14
Des questions spirituelles délicates	15
Familles à part entière	17
Leur vie affective et sexuelle	18
Progrès spirituel et catéchèse	21
Avec nous dans l'Eglise	22
A l'approche du Synode africain de 1994	23
Conclusion	26
Bibliographie - Adresses - Note	27

Introduction

En janvier 93, s'est tenu à Kimwenza, près de Kinshasa, au Zaïre, un important colloque sur le droit de l'enfant handicapé mental au progrès spirituel. Cette initiative totalement prise en charge par le BICE avait été confiée aux deux responsables de la formation spécialisée en catéchèse et pastorale de l'Ecole Lumen Vitae à Bruxelles (Belgique).

C'est ainsi que les Pères Guy Van Hoomissen et José Davin eurent la joie de travailler avec 70 collègues africains engagés auprès des jeunes avec handicap mental, dans cinq pays du continent : Zaïre, Congo, Rwanda, Burundi et Côte d'Ivoire. De ce dernier était venu le Frère Alain da Silva, collaborateur du Secrétariat du BICE à Abidjan.

Ce cahier est le fruit de cette rencontre intense en réflexion et en partage, où la prière et l'amitié trouvaient aussi leur temps de respiration.

Une première partie s'attache à quelques engagements fondamentaux vécus dans ce vaste continent. Ces **activités** significatives sont surtout assumées par des participants du colloque de Kimwenza. Pour élargir l'horizon, nous avons relaté d'autres **présences actives** qui reflètent, elles aussi, des enjeux difficiles.

Dans une seconde partie, la plupart des **thèmes** du colloque font l'objet d'études brèves, sous forme didactique et pédagogique, de façon à mobiliser concrètement les énergies de toutes les bonnes volontés concernées.

Les deux auteurs de cette brochure sont très engagés auprès des "petits" et des jeunes handicapés. Le Frère Alain da Silva, béninois, étudiant en théologie et religieux dominicain, réside actuellement à Abidjan. Le Père José Davin, prêtre jésuite belge, membre du BICE, est très impliqué dans diverses activités de notre secteur. Ensemble, ils ont mis en commun leurs réflexions et rédigé cet écrit. Un heureux partenariat, symbole de la fécondité interculturelle que le BICE est heureux de promouvoir.

* * *

I ère partie

Des présences significatives

Chacun d'entre nous, au contact des jeunes handicapés mentaux, est appelé à s'investir lui-même et à vivre des relations personnalisées.

Dans le secret des multiples rencontres où notre générosité et notre intelligence s'impliquent, se vit alors un échange merveilleux. Pour nous, il s'agit de "donner", mais il faut se réjouir tout autant et souvent davantage de "recevoir". En effet, nos frères et soeurs limités en intelligence apportent toutes les richesses de leur coeur : simplicité, humilité, cordialité...

Ces présences réciproques et discrètes échappent habituellement au regard humain. Mais nous tenions à les épinglez au début de cette première partie qui décrit essentiellement des actions collectives. Celles-ci s'avèrent indispensables et posent des problèmes généraux qui facilitent ou freinent la vraie vie tissée d'amitié, d'accueil et de solidarité entre les personnes. Sans prétendre refléter l'ensemble des expériences, ces engagements structurés veulent cependant attirer l'attention sur des enjeux significatifs.

LIBERER l'enfant handicapé caché - En Côte d'Ivoire

En présentant en premier lieu cette activité, nous voulons saluer tous ceux qui se sont unis dans la réalisation de cette tâche sociale. Si la représentation du BICE en Afrique a été déterminante dans cette mission, nous pouvons associer à cet hommage le gouvernement du pays et, parmi les partenaires qui ont oeuvré au projet, la Fondation Liliane des Pays-Bas. Ce membre actif du BICE a pris l'initiative d'un projet BICE-Fondation Liliane pour la libération des enfants handicapés cachés en Côte d'Ivoire. Ces deux partenaires ont obtenu la coopération de l'organisation allemande "Christoffel Blinden Mission" et de l'organisation franco-belge "Handicap International". Cette coopération est la première coopération européenne pour la réadaptation des handicapés dans les pays en voie de développement.

Le contexte familial et social

En Côte d'Ivoire, comme dans la plupart des pays africains en voie de développement, la prise en charge de l'enfant handicapé mental est limitée par diverses influences.

Des raisons anthropologiques et socio-culturelles entrent en ligne de compte. L'enfant handicapé n'est, en effet, pas automatiquement reconnu comme une personne à part entière. La mortalité élimine bon nombre de ces enfants. Et dans certaines régions, ils sont même laissés de côté et comme éliminés ou, à tout le moins, cachés.

Cette dernière attitude s'explique surtout par la pauvreté. Ne disposant pas de moyens suffisants pour l'intégrer à la société, sa famille, honteuse, ne le montre pas.

Les objectifs poursuivis

Le repérage et la détection de ces enfants apparaissent donc compliqués et fastidieux. L'Etat n'a pas de structure opérationnelle pour y pourvoir et ne peut promouvoir une nette amélioration des conditions de vie.

Aussi le projet d'une "libération de l'enfant handicapé caché", mis en route par le BICE et la Fondation Liliane, correspond-il à un besoin patent. Concrètement, c'est l'aide aux parents qui est visée en premier lieu. Quand ceux-ci révèlent l'existence d'un enfant avec handicap, un soutien matériel, médical et éducatif leur est accordé.

L'autre objectif du projet en cours consiste à maintenir une campagne de conscientisation, surtout auprès des structures gouvernementales, sociales et ecclésiastiques.

Enfin, grâce à la formation de bénévoles, une "réhabilitation à base communautaire" est développée. Avec la collaboration des parents, une meilleure intégration sociale se met en place.

Des institutions souples et multiformes - Les Villages Bondeko à Kinshasa

Une oeuvre d'envergure

Au colloque du BICE à Kimwenza, sur 70 participants, 40 provenaient de cette grande institution dénommée "Les Villages Bondeko".

Tous ces intervenants, sauf l'un ou l'autre psychologue, kinésithérapeute ou directeur, oeuvrent dans l'enseignement et la catéchèse des jeunes handicapés mentaux confiés à ces centres. Le colloque s'adressait en effet essentiellement aux accompagnateurs de ces jeunes limités par des déficiences intellectuelles.

Mais les Villages Bondeko s'occupent d'un grand nombre d'autres jeunes handicapés. En 1991-1992, sur 1344 élèves, 434 étaient sourds, 347 handicapés mentaux, 246 handicapés moteurs, 269 fréquentaient les ateliers à cause d'un handicap ou d'une difficulté d'insertion sociale ou professionnelle, et enfin 48 suivaient les cours d'alphabétisation.*

Sur le terrain, les Villages Bondeko se répartissent en une dizaine de centres bien disséminés dans l'immense capitale du Zaïre. Créés à l'initiative de l'Archidiocèse de Kinshasa en 1980, en référence avec les Soeurs Missionnaires du Sacré-Coeur et sous la direction du Père Raf Huyghe, Scheutiste, ces antennes rassemblent chacune entre 50 et 250 jeunes. Non seulement la scolarité y est assurée chaque matin, mais des services de kinésithérapie y fonctionnent en permanence, ainsi que des ateliers d'apprentissage professionnel.

En parallèle, un Centre de Formation pour Enseignants Spécialisés a été aménagé dans un des Villages. Dispensée en deux ans et agréée par l'Etat, cette formation qui s'effectue en cours d'emploi s'adresse en priorité aux professionnels de l'oeuvre Bondeko, mais est accessible aux autres intervenants du secteur.

Autrement dit, une somme de travail, de compétence et de dévouement qui a déjà porté beaucoup de fruits. Ce qui n'empêche en rien les responsables, lucides devant les progrès à réaliser encore, de regarder l'avenir avec créativité et détermination.

Des institutions variées et adaptées

Les Villages Bondeko ont été choisis pour illustrer une question majeure pour la prise en charge en Afrique : quel type d'institutions envisager ?

La réponse ne peut se résumer en quelques affirmations simplistes. Il importe de suivre un parcours logique centré sur le **milieu de vie** des jeunes handicapés mentaux et de tenir compte des nécessités et des possibilités. En voici les principaux paramètres :

* D'après un excellent article du Frère Arnaud Thibaud, Directeur de la section des sourds des villages, dans la revue "Zaïre-Afrique", novembre 1992.

- La **famille** doit constituer leur premier milieu de prise en charge. Il faut donc toute l'aide dont elle a besoin, surtout dans la petite enfance.
- Une **scolarité** adaptée, de préférence en cohabitation avec des élèves valides, doit être offerte à tous les enfants handicapés aptes à en profiter.
- Des **institutions d'hébergement** doivent être à la disposition des parents pour le placement de leur enfant, dès le plus jeune âge, si, temporairement ou définitivement, la relation avec leur enfant, sa santé ou son épanouissement, sont mieux assurés de cette façon.
- L'**institution de jour** (école, semi-internat) doit disposer de moyens suffisants pour accompagner, 5 jours sur 7, ces enfants.
- Les services d'**hébergement** doivent disposer des moyens nécessaires pour une prise en charge totale jusqu'en fin de vie.
- Un **partenariat** adéquat doit exister entre les professionnels, les familles et les jeunes handicapés eux-mêmes, selon leurs possibilités.
- Toute institution doit viser un **cadre de vie** à dimension humaine: groupes d'une douzaine d'enfants suffisamment encadrés, proximité des lieux de détente, facilité des communications. Ce qui est en cause ici, c'est le style de vie et non la taille de l'institution. Même en étant vaste, celle-ci peut réaliser des milieux de vie très adéquats (de préférence dispersés).
- Un souci de **formation continue** est indispensable pour tous les professionnels engagés dans ces milieux à la fois gratifiant, mais épuisant, et qui réclament ressourcement intellectuel et spirituel.
- Dans un souci de **justice sociale**, c'est à la collectivité de prendre en charge l'ensemble de l'accompagnement des personnes handicapées mentales.

Viser l'intégration sociale - L'école spéciale de Brazzaville

Une aventure audacieuse

En 1989, la Commission des Services Spécialisés Médico-Pédagogiques du BICE réalisait une vaste enquête sur l'intégration et la croissance spirituelle de l'enfant handicapé. Parmi les 120 réponses des 900 correspondants du monde entier figurait celle de Soeur Marguerite Tiberghien, directrice d'une école spécialisée à Brazzaville, invitée au colloque du BICE à Madrid en juin 1990, sur ce même thème. Quelques-uns de ses collaborateurs ont participé au colloque de Kinshasa.

Dans cette organisation scolaire d'envergure (plus de mille élèves) se côtoient des adultes en voie d'alphabétisation, des enfants en rattrapage scolaire, des jeunes en préparation professionnelle, des élèves handicapés mentaux.

Les enfants déficients mentaux se retrouvent dans leur propres classes, avec des activités distinctes. Mais ils participent aux rassemblements quotidiens, partagent la récréation, reçoivent un bulletin comme les autres. Et, constate-t-on, là-bas ils sont moins absents que les autres, heureux et souriants.

Quelques-uns, après un certain temps, passent dans la classe des valides. Ceux-ci les acceptent et les fréquentent naturellement. Pour eux comme pour tous les enseignants, même leurs petites particularités, font partie du paysage scolaire.

Le projet de l'éducation "intégrée"

Si l'école spécialisée de Brazzaville s'est développée presque spontanément dans l'accueil de tous, riches et pauvres, valides et handicapés, cette option plurielle mérite d'être soulignée.

Un bref regard mondial sur l'enseignement spécialisé met en évidence deux réalités. D'une part, on constate avec bonheur que toute scolarité distincte destinée aux élèves handicapés mentaux leur apporte un accompagnement bien adapté à leur situation. Mais, par ailleurs, en les séparant totalement des plus valides, on enlève aux uns et aux autres une possibilité intéressante d'enrichissement réciproque. Il faut donc établir un maximum de "passerelles" entre l'enseignement ordinaire et le spécial.

Aussi l'Afrique qui met en route ses propres structures scolaires doit-elle tirer profit de ces expériences pour aborder cette délicate problématique. C'est dans cette optique que l'école de Brazzaville se présente comme expérience pilote.

En aménageant l'enseignement des jeunes handicapés, il y a lieu de penser à la rencontre avec les valides. De plus en plus d'expériences visent cette intégration qui s'effectue en général non pas dans la fusion mais dans une certaine cohabitation (cours et locaux souvent distincts, avec quelques activités communes et du tutorat de la part des aînés valides).

L'intégration offre en effet des avantages appréciables : une meilleure connaissance du "différent", l'invitation à soutenir le plus faible, la découverte des richesses réciproques, la stimulation des jeunes en difficulté, un esprit de tolérance et d'accueil plus large dans la société de demain.

Au contact du monde musulman - Réflexions du Père Tommy-Martin de Tunisie

Le nord du continent africain est principalement musulman. Une religion implantée jusqu'au milieu de l'Afrique où elle cohabite surtout avec le christianisme.

Il s'impose d'en tenir compte dans une brochure comme celle-ci. Relever les points de friction, voire de polémique, serait peu constructif. Il nous a paru préférable d'épingler plusieurs réflexions positives proposées par le Père Tommy-Martin. Chargé de l'animation spirituelle des communautés du sud tunisien, ce prêtre psychologue s'est intéressé dès 1959 au sort des jeunes handicapés mentaux. Son regard sur l'enjeu spirituel nous met en communication avec nos frères musulmans.

Une place à part entière pour tout enfant handicapé

Dans la famille, cellule de base de la vie sociale, l'enfant handicapé a sa place naturelle, comme les autres enfants, particulièrement dans la famille arabe.

“La vie spirituelle et l'intégration de l'enfant handicapé dans une prière communautaire est un sujet délicat à aborder avec des musulmans. Nous n'avons, nous chrétiens, pas de leçon à donner ni de suggestions à faire ! Il nous semble cependant important d'amener les musulmans à se poser la question de l'intégration d'un enfant handicapé à la vie spirituelle. Pour nous chrétiens, la vie spirituelle de l'enfant handicapé ne commence-t-elle pas avec le respect de la personne ? Qu'un enfant handicapé se sache reconnu comme personne, aimé, respecté, valorisé, n'est-ce pas le plus important ? Et ce regard, qui pour ces enfants est le signe visible de l'Amour de Dieu, est également un lien entre musulmans et chrétiens, sans que pour autant y soient mêlés des définitions ou un “langage” religieux qui sont souvent source de division.

Cette vision personnaliste de l'enfant handicapé fait implicitement partie de nos réunions pédagogiques, de nos stages de formation, de nos réflexions occasionnelles. Il est certain qu'une vigilance constante doit être portée sur cet aspect fondamental, car naturellement nous glissons vers une recherche de l'efficacité et notre attention se porte plus facilement sur l'enfant plus actif ou plus facilement “intégrable”. En chacun de nous, musulman ou chrétien, existe toujours un rejet inconscient de l'enfant handicapé peu communicatif, laid, agressif, peu gratifiant...”

L'enfant musulman dans le Royaume de Dieu

“N’importe quel enfant handicapé, qu’il soit musulman ou chrétien, à partir du moment où il existe et commence à vivre une relation de tendresse et d’amitié avec d’autres, est déjà en quelque sorte un membre du Christ incarné, un membre de son corps mystique souffrant et ressuscitant.

Si un enfant handicapé n’est pas chrétien, s’il ne reconnaît pas l’identité de Jésus, on ne peut dire qu’il est de l’Eglise visible, mais c’est déjà le Royaume. *“Le Royaume de Dieu est déjà parmi vous”*, disait Jésus. Rappelons-nous la définition de l’Eglise au Concile, comme sacrement de Salut. Elle vient signifier Jésus-Christ, mais la réalité du Christ est déjà là dans l’histoire de salut de chaque peuple, de chaque personne, de chaque enfant handicapé.

Plutôt que de nous affronter à des niveaux “théoriques”, n’avons-nous pas à nous retrouver, musulmans et chrétiens, avec nos différences, sous un même regard, avec un même accueil, dans un même amour vécu ? Le reste viendra en son temps, par “surcroît” comme le dit l’Evangile.”

Une Fédération francophone et anglophone - Panafricaine: la FEPAHAM

Les familles des jeunes handicapés mentaux se sont, durant ce XXe siècle, organisées en diverses associations afin de promouvoir au mieux le bien être de leurs enfants.

En Afrique, le démarrage de ces groupements se concrétise maintenant dans une Fédération Panafricaine*.

Une maturation récente

Rares sont, sur le continent africain, les programmes qui ont été entrepris en faveur des jeunes et des adultes handicapés atteints d’une déficience mentale. Néanmoins, ça et là, des réalisations existent grâce à l’initiative d’organisations bénévoles, souvent religieuses. L’Afrique francophone possède un réel retard sur un certain nombre de pays anglophones, surtout au niveau des associations de parents.

* Adresse page 27, de même que celle d’une implantation différente, mais précieuse dans son genre : Foi et Lumière.

Le déclic, peut-on dire, s'est produit lors d'un Séminaire organisé à Brazzaville (Congo) en novembre 1980, par l'UNESCO, la BRED (Bureau régional de l'UNESCO pour l'éducation en Afrique) et la Ligue Internationale des Associations pour Personnes Handicapées Mentales (ILSMH).

De cette rencontre est née la prise de conscience d'une nécessaire solidarité entre les familles directement concernées par la présence d'enfants handicapés mentaux.

Les objectifs de la FEPAPHAM

Au mois d'août 1990 naissait donc la Fédération Panafricaine des Associations pour les personnes handicapées mentales, lors du Xème Congrès à Paris de la Ligue Internationale des Associations pour ces mêmes personnes. De fil en aiguille, la FEPAPHAM a pris corps, bien aidée par sa "cousine" française, l'UNAPEI.

Son but principal peut se résumer en une phrase : promouvoir une action de prise en charge du handicap mental en Afrique. A vrai dire, les objectifs apparaissent très larges et peuvent susciter beaucoup de partenariats, ce qui explique notre souci de présenter cette Fédération importante. Celle-ci veut en effet donner aux Associations nationales qui la constituent le moyen d'exprimer et de défendre l'approche variée des pays d'Afrique quant à l'accueil et à la prise en charge de l'enfant et de l'adulte handicapés mentaux au sein des sociétés, en relation avec tous ceux qui oeuvrent dans ce sens de fraternité et de solidarité.

Le terrain est immense, mais les responsables qui dirigent la FEPAPHAM sont fermement décidés à mener à bien cette oeuvre gigantesque. Nous leur souhaitons de maintenir le cap avec courage et dynamisme.

* * *

II ème partie

Des perspectives mobilisatrices

Chaque continent, et plus particulièrement chaque pays, gère des problématiques humaines bien caractérisées.

Ainsi, en Afrique, les chrétiens sont particulièrement interpellés par les problèmes sociaux, économiques et politiques. Tout en annonçant Jésus-Christ, ils doivent sans cesse s'impliquer dans un amour "libérateur". De nouvelles impulsions s'avèrent nécessaires. Dans cette attente, le synode des évêques africains en 1994 retient l'attention de beaucoup.

Mais au-delà de ces perspectives ecclésiales, les problèmes quotidiens mobilisent une réflexion permanente. Comment prendre en compte la spiritualité animiste ? Et surtout, toujours dans le contexte des jeunes handicapés mentaux, comment concevoir l'épanouissement des familles, des communautés chrétiennes et de la catéchèse spécialisée, sans oublier les questions de formation affective ?

Un ensemble de thèmes importants qui doivent retenir toute notre attention et stimuler notre action.

Pour une théologie libératrice

Ecouter le cri des petits

La théologie ne doit-elle pas s'accorder à défendre une foi qui promeuve le bien et le respect des enfants et des jeunes ? Cette option est d'autant plus nécessaire que ces enfants et ces jeunes risquent d'être sans voix.

Trop d'enfants handicapés mentaux, voire même tout simplement trop d'enfants, dans nos sociétés africaines, sont en général très peu protégés contre la faim, la maladie, l'ignorance, le mauvais habitat, l'irresponsabilité, la mort prématurée.

Il y a là non seulement un problème de foi mais encore de justice élémentaire.

Répercuter leurs besoins dans la société et les Eglises

Deux mots résument l'objectif d'une "ré-percussion" : le cœur et la responsabilité. Dans le sillage de la pensée du Père Mveng, affirmons qu'il appartient à l'homme de se créer "personne" en assurant le triomphe de la vie sur la mort. Dès lors, l'homme est responsable de l'état général de la création. Chacun de ses gestes se répercute dans l'immense réseau de tout ce qui existe. La responsabilité en tant qu'acte d'auto-crédation rejoint l'amour, cette faculté maîtresse de l'homme.

Dans ce mouvement, une théologie de la "ré-percussion" doit témoigner de l'amour comme choix primordial de l'homme pour la vie contre la mort. L'homme (et l'enfant handicapé mental en particulier) n'a choisi ni sa naissance, ni sa mort, ni son sexe, ni sa race, ni ses parents, ni son époque, ni son pays. Il naît en plein déploiement de cet immense projet du monde dont il n'est ni le maître, ni l'initiateur. La réflexion théologique propose à l'homme un choix : s'accepter ou se nier. Répercuter, c'est opter pour la vie en s'ouvrant à l'amour par des oeuvres concrètes.

Les Africains doivent se mobiliser pour que la cause des petits, des sans voix, des enfants handicapés mentaux soit entendue et défendue avec les oreilles et la force du cœur. Il se peut que cette question de justice à laquelle adhère pleinement notre foi embrase prochainement le monde.

L'Eglise en Afrique doit retrouver sa distance critique pour remplir efficacement sa Mission prophétique et libératrice, afin de proclamer "*Ainsi parle le Seigneur*" en faveur des plus pauvres, ceux que le Christ appelait "*les plus petits de ses frères*" (Mt. 25, 31-46).

Des questions spirituelles délicates

La naissance d'un jeune handicapé mental n'a pas la même tonalité sociale en Afrique qu'ailleurs. Diverses interrogations peuvent colorer autrement les liens entre le monde du sacré et celui des limites humaines. Faut-il y lire un "sort", une "bénédiction", un malheur ? Jusqu'où "un monde surnaturel" ou des forces naturelles aux mains de certains ont-elles agi ? Ces questions bien que proches de celles que posent la maladie mentale et la guérison n'ont encore guère été étudiées en Afrique. Car le handicap n'est pas la maladie. Des chercheurs africains et occidentaux s'attellent à cette problématique introduite par ces quelques lignes.

Le substrat de l'individu africain

En nous référant au schéma du Professeur Buakasa Tulu Kia Mpansu (Zaïre), nous présentons les trois ordres qui constituent le terrain humain de la personne.

L'Ancêtre dicte la loi, agit sur le lignage du sujet, quel que soit l'endroit où vit celui-ci.

La Société intervient dans les rapports interindividuels avec les alliés. Le personnage qui surveille l'individu est ici le sorcier. Mais, à vrai dire, ce dernier n'est pas présenté comme un surveillant. Au plan phénoménologique, il est le garde-fou du comportement antisocial. Ainsi, le sujet qui est antisocial dans son comportement subira une attaque du sorcier à la recherche des victimes à "manger". Le sorcier "mange", précisément dans l'eau trouble.

Les Génies expriment les lois naturelles et la vérité historique représentée par les générations ultérieures.

Tous, Ancêtres, Sorciers, Génies, sont des garde-fous ou des appareils de contrôle et de maîtrise de désirs et de comportements. Ils protègent l'individu. Et rien ne peut affecter la structure ou l'unité ontologique de ce dernier, qu'il soit référé à l'un ou à l'autre élément de ce champ de détermination. Autrement dit, quand un dysfonctionnement survient dans l'individu, cette perturbation est un résultat. En deçà de ce qui arrive à l'individu, préexiste un jeu de structures dans le champ des relations sociales, ancestrales et cosmiques du sujet.

Au contact des religions révélées, situer le handicap mental

On assiste, au niveau de l'homme et de la société, à un souci constant de consultation des autres instances. Etant entendu que chaque instance possède son initiative, l'équilibre est instable. Certains affirment, dès lors, que pour les Africains, "tout est force", alors qu'il faudrait dire que pour eux, "tout est relation".

Etablir le lien entre le handicap mental et toutes les causes surnaturelles, requiert en Afrique, plus qu'ailleurs, une délicate analyse. Cependant, quelques vérités fondamentales s'imposent au croyant et spécialement au chrétien, quand il pose ces questions.

L'Auteur de la vie ne distribue ni bonheurs par-ci, ni malheurs par-là. Il ne permet pas non plus que d'autres manipulent à distance nos libertés. Certes, la méchanceté cause du mal et beaucoup de souffrances surgissent dans ce monde limité et en devenir.

Mais Jésus-Christ, sans expliquer la cause de nos douleurs, est venu remplir ce monde de sa présence, en suscitant face à nos malheurs, solidarité, justice, compassion, entraide. Ainsi, son Esprit de ressuscité veut semer la vie profonde et, au-delà de la mort terrestre, nous ouvrir un espace d'espérance pour un Royaume de bonheur dans des relations librement motivées par l'amour et lucidement éclairées par nos facultés spirituelles.

Familles à part entière

Quand le handicap se révèle grave, une lourde épreuve pèse sur les épaules des parents et, dans une certaine mesure, sur toute la famille. Un chemin de croix qui pose des questions de foi et attend des réponses de vie.

Des parents blessés

La naissance d'un enfant atteint d'un sérieux handicap bouleverse en profondeur la vie familiale. Une déception brutale s'installe entre l'enfant désiré, rêvé et ce bout d'homme incomplet, encombrant, gênant. Dans une famille meurtrie sur la route du bonheur, c'est la révolte, la peur, l'isolement.

Seuls une résistance opiniâtre, un courage tenace et surtout un amour persévérant permettent à un père et à une mère d'assumer cet enfant inattendu. Que personne ne s'étonne même de certaines tentations honteuses ou désespérées : cacher ou éloigner à jamais le nouveau venu !

Face à Dieu vite accusé de ce malheur, un sentiment malsain de culpabilité ou de punition réclame que soit mûrement réfléchi cette réaction spontanée. Ajuster notre regard sur la responsabilité divine demande du temps et une ouverture spirituelle, parfois difficile quand les blessures font mal. Cependant, le vrai visage du Christ doit nous libérer des fausses présentations de Dieu.

Sa compassion sans faille pour les malades, les petits et les souffrants, son propre chemin de croix, nous invite à le suivre dans le courage, la solidarité et l'espérance, vers un Au-delà de résurrection déjà à l'oeuvre parmi nous.

Des blessures à panser

Pour quitter l'isolement douloureux où elle risque de s'enfermer ou de se voir confinée, la famille d'un enfant handicapé a grandement besoin d'accueil

et d'amitié. Sur ce long chemin difficile, le **regard** positif et constructif de l'entourage peut être décisif. Partout où la famille pourra s'investir ou être secondée, elle gagnera en force et en sérénité. Association de parents, rencontres fraternelles, accueil paroissial, coups de main occasionnels, écoute de l'épreuve, tout peut aider dans ce cheminement.

"Petits enfants, n'aimons ni de mots, ni de langue, mais en actes et en vérité". Comme le suggère Saint Jean, c'est une charité vraie et engagée qui soulage et réchauffe. Les parents en bénéficieront, mais en retour, l'exemple de leur propre engagement fera du bien à beaucoup d'autres.

Pour conduire leur enfant à bon port, ces parents comptent sur le concours de toute la société. Ainsi la scolarité ou l'occupation de jour pour leur enfant qui y trouvera source de progrès, ce qui diminuera également la difficulté de la prise en charge familiale. Dans certains cas, un **internat** s'avère indispensable. Il le sera surtout quand les parents vieilliront ou se seront retirés.

Tout état doit veiller à mettre sur pied les alternatives d'un accompagnement spécialisé.

Les professionnels engagés dans ces services exercent une importante **mission** dont ils ont à mesurer l'ampleur. Leur compétence permettra à des jeunes, limités par un handicap, de goûter à la vie qui leur revient, de façon humaine et juste. Mais les parents qui leur ont confié un enfant attendent un investissement délicat et généreux. Très dépendant de cette prise en charge et malgré toutes leurs hésitations à se montrer, ils sont néanmoins désireux d'un **partenariat** véritable qui pourra leur donner un supplément de paix et d'espérance.

Leur vie affective et sexuelle

Tant par notre **affectivité** que par notre **sexualité**, nous sommes reliés aux autres. D'où l'importance existentielle de cette part de notre vie où la relation "homme-femme" occupe une place prépondérante.

La première identité dans nos sentiments se reçoit d'un père et d'une mère qui, non seulement nous ont conçu, mais ont respecté notre entrée dans la vie. Ce droit inaliénable à vivre, il faut le souligner, ne devrait jamais être entravé à cause d'un quelconque handicap. Au-delà des géniteurs, chaque humain n'est-il pas également voulu par Dieu lui-même ?

Les premiers pas décisifs

Les parents, dès la prise de conscience du handicap de leur enfant, doivent conjuguer deux responsabilités fondamentales : accueillir cet enfant et lui donner un accompagnement particulier. Tâches bien difficiles qui réclament beaucoup d'aide.

Après avoir évoqué, à propos des difficultés familiales, la première de ces tâches, réfléchissons maintenant sur la seconde : celle d'une pédagogie adéquate.

Quand le handicap d'un enfant se révèle **important** (mongolisme, incapacité de parler, infirmité motrice,...), il s'agit d'abord de trouver le bon rythme, supportable pour toute la famille et adapté à cet enfant.

La reconnaissance paisible dont cet enfant a besoin dépend également de la manière dont ses propres parents osent se montrer avec lui à l'**extérieur**. Pour eux, cet acte nécessite du courage, car ils doivent affronter l'imaginaire de la honte, l'embarras qu'ils causent, mais aussi quelques regards malveillants. Cette mentalité ambiante repose sur tous les intervenants extérieurs dont nous faisons tous partie et dont nous sommes dès lors responsables. Des parents qui aiment leur enfant et lui procurent une affection qui fait vivre pourront faire "grandir" davantage leur enfant handicapé si un climat positif les accueille en dehors du gîte familial.

Par ailleurs, quand la déficience mentale se manifeste comme **légère**, l'accompagnement de l'entourage requiert d'autres aptitudes, plus centrées sur la délicatesse des sentiments. De la patience et du tact. Celui-ci s'exerce surtout dans les paroles. Très souvent, il faut résister à la tentation d'humilier cet enfant en lui faisant des remarques désobligeantes, principalement en public. Au contraire, il faut épingler le moindre de ses efforts et toutes ses réussites. Bien conscient de ses limites, le petit handicapé doit, pour s'accepter lui-même, rencontrer beaucoup d'estime autour de lui, sans illusion inutile entretenue sur ses rêves d'être un autre, mais sans déception sur ce qu'il est profondément : un enfant à part entière qui apporte sa part originale d'humanité.

Ne nous étonnons pas de constater que des enfants qui se sentiraient "de trop" ou "gêneurs" aux yeux de leurs père et mère deviennent très difficiles, c'est-à-dire "caractériels".

Une éducation délicate

Si la famille constitue le milieu privilégié pour accompagner l'entrée dans le monde, elle ne peut devenir ni un îlot, ni un ghetto.

Ainsi, les petits handicapés mentaux qui en font partie doivent-ils y découvrir la **pudeur**. Pour le respect qu'ils méritent ou que leur entourage attend, il faut les éduquer, là comme ailleurs, à suivre certaines règles sociales.

"Les handicapés mentaux ont-ils des **désirs sexuels**?" interrogent certains. La réponse apparaît à la fois simple et complexe. Par nature, leur sexualité est totalement humaine, lieu de dialogue, liée à la fécondité et sous-tendue par le besoin d'aimer et d'être aimé. Mais l'exercice de cette part de leur humanité requiert des mises au point qui seront abordées dans le prochain paragraphe.

Cependant, deux remarques s'imposent à propos de leur vie relationnelle. Très tôt, il importe d'accorder aux jeunes déficients mentaux, l'occasion d'exprimer, comme les autres, leur **féminité** ou leur **virilité**. Ainsi, par le vêtement, il convient de faciliter une véritable expression de leur personnalité sexuée.

D'autre part, pour eux comme pour les valides, il y a lieu de favoriser, avec des risques raisonnables, la mixité des rencontres. La découverte de la complémentarité "homme-femme" ne peut leur être soustraite. Certes, il n'y a pas lieu de vouloir à tout prix le même cadre éducatif que pour les valides. Au contraire, leur état réclame plus de vigilance et une délicate attention à ce qu'ils vivent. Mais il ne faut pas considérer avec angoisse et peur leur naturelle propension à désirer, comme les autres, bénéficier de la présence de jeunes ou d'adultes de l'autre sexe.

Vie de couple et fécondité ?

Cette question pertinente trouve sa meilleure réponse quand sont analysés également tous les éléments concrets de chaque situation envisagée.

Néanmoins quelques points de repère demeurent universels. Voici les principaux :

- Quand leur capacité d'assumer valablement la tâche de conjoint ou de parent est réellement **insuffisante**, veillons à ne pas les mettre en situation d'illusion sur ce point. Un échange explicite, clair et respectueux sera souvent nécessaire pour y parvenir.
- Efforçons-nous de **décoder** ce qu'ils expriment. Ainsi, "faire l'amour" signifie souvent simplement "être amis entre homme et femme".
- Certaines vies en couple ou parentés, certes rares, s'annoncent comme possibles, mais à condition d'assurer tout l'**accompagnement** utile, ce qui demande un investissement humain d'importance.
- Aidons-les à faire le deuil de projets de vie en couple et de parenté

impossibles pour certains, en cherchant absolument d'autres réponses : des amitiés variées et fidèles; des fécondités d'un autre ordre : artistique, relationnelle, matérielle...

Progrès spirituel et catéchèse

Certaines réflexions sur les personnes déficientes mentales risquent, en leur attribuant toutes les qualités, de les enfermer dans une tour de sainteté, sans entrée ni sortie. Cette erreur du regard aboutit finalement à une absence d'interpellation spirituelle qui appauvrit leurs possibilités.

En les considérant au contraire avec **réalisme**, sans les diminuer ni les exalter, nous optons pour une saine stimulation de toutes les valeurs qui les habitent.

Favoriser leur cheminement

Les parents de jeunes handicapés mentaux savent que leur enfant est capable, à sa manière, de dire "oui" ou "non", par exemple à des demandes de service. Même quand leur compréhension se révèle très limitée, une certaine appréhension morale demeure. Un espace de responsabilité, si ténu soit-il, leur appartient.

Dès lors, nous devons tous, parents, éducateurs et enseignants spécialisés, nous efforcer de leur offrir des perspectives de progrès spirituel et religieux. Pour eux aussi, le pardon du Christ, dans la simple prière ou dans la démarche sacramentelle, peut, dans la plupart des cas, trouver place dans leur cœur.

Une catéchèse inculturée

Concernant la catéchèse spécialisée en Afrique, deux remarques fondamentales guident la réflexion. D'une part, il s'agit là, comme ailleurs, d'un parcours spécifique aux jeunes handicapés mentaux. Mais, d'autre part, ce projet articulé sur la parole et l'expression ne réussit pleinement que s'il tient compte de la réalité africaine, dans sa diversité.

Les données universelles de la proposition du Message chrétien aux jeunes limités en intelligence sont bien connues. Comme l'affectif et le vécu l'emportent chez eux sur le conceptuel, la première qualité du catéchiste tient

à sa capacité d'entrer en **relation**. Ce premier objectif prend parfois du temps, mais il constitue déjà une annonce vivante de l'Evangile qui est accueil, respect des différences, patience, compassion et espérance.

Quand la transmission catéchétique proprement dite se déroule, des canaux privilégiés s'imposent : rester **concret** et viser l'**expression** sous toutes ses formes. Plus difficile et délicate, la question d'un programme appelle quelques remarques. En s'inspirant de ce qui existe déjà (entre autres pour les valides), il convient d'**adapter** sans cesse le déroulement et de maintenir une **pédagogie du lien**. Celle-ci en partant de réalités concrètes, par exemple la maison ou la route, intériorise ces réalités pour aboutir aux messages religieux : la maison de Dieu, les routes d'Abraham ou des Apôtres, Jésus notre chemin, etc... Il s'agit de lier plusieurs réalités les unes aux autres, en dégagant de plus en plus le religieux.

L'aboutissement des modalités de cette catéchèse spécialisée gagne à s'incarner dans des célébrations proches de l'âme religieuse africaine au rythme saisissant.

Avec nous dans l'Eglise

En principe, personne ne conteste plus l'accès des jeunes handicapés aux sacrements. Pas plus que leur place dans les communautés chrétiennes. Mais comment situer cette précieuse présence ?

Membres à part entière

Un respect profond des personnes tient compte des différences. Cette attention se vérifie quotidiennement dans la vie conjugale, dans les relations professionnelles. Et elle imprègne la dynamique de toute rencontre pastorale avec les personnes limitées en réflexion. Avant d'établir le "lieu de vie" où la différence réclame une délicate vigilance, il faut clairement affirmer les ressemblances essentielles.

Qui dit "personne" dit sujet de relation. Un droit au contact existentiel avec Dieu dans son visage terrestre, l'Eglise, est offert au baptême. Et toute personne, quel que soit son niveau de compréhension, est invitée à entrer dans ce Peuple. *"Vous êtes le corps du Christ et vous êtes ses membres, chacun pour sa part"* (1 Cor. 12.27).

De cette appartenance découle l'invitation à la communion eucharistique. La plupart d'entre eux en comprendront le sens, selon leur capacité (Droit

Canon 913); et cela après une catéchèse adaptée. Quant aux plus démunis en intelligence, leur participation signifie pour tous que le Christ nous rassemble et nous rejoint tels que nous sommes. La régularité de cette pratique dépend essentiellement du climat de foi dans lequel ce geste sacré est vécu.

Appelés à vivre la Bonne Nouvelle

Quand on envisage de leur conférer le don de l'Esprit, c'est-à-dire la Confirmation, une question surgit : quelle est leur mission dans l'Eglise et le monde ?

Comme tout disciple du Christ, ils sont appelés à rayonner l'amour sur cette terre et à témoigner si possible de sa source. Mais certains d'entre eux, plus réduits dans leurs possibilités de communication, seront davantage témoins de Jésus de Nazareth, perdu dans l'anonymat, plutôt que du Fils de l'Homme proclamant l'Evangile partout où il passait.

Dans les Communautés chrétiennes

Comme les valides, ils tissent le royaume du Seigneur, en ce monde. Leur participation aux prières communautaires, spécialement à l'eucharistie, interpelle la chrétienté.

Les familles ressentent très vite le dérangement qu'elles peuvent parfois occasionner avec leur enfant handicapé. Elles n'osent pas faire le pas de l'intégration, si un accueil favorable ne dispose suffisamment les communautés à les recevoir.

Heureusement, des relais existent. Plusieurs groupements se sont créés pour faciliter la participation des personnes handicapées et de leur famille à la vie chrétienne. Des associations de tout genre, pour jeunes et/ou adultes qui comportent un temps de rencontre, d'amitié et de prière.

L'objectif complet demeure la présence à toute la vie paroissiale. Les jeunes handicapés mentaux doivent pouvoir y trouver une place adéquate, parfois discrète, mais toujours heureuse pour chacun d'entre nous.

A l'approche du Synode africain de 1994

Sans prétendre épuiser la richesse de cet événement pour l'Eglise en Afrique, nous abordons trois de ses composantes principales. Ce qu'en feront

les évêques, et avec eux les catholiques et autres croyants, dépend d'une liberté spirituelle que nous confions à l'Esprit de la créativité présent lui aussi dans ce cheminement ecclésial.

Un synode historique

En ces années qui préparent l'entrée dans le troisième millénaire, comment envisager l'avenir du christianisme à la lumière du Synode africain de 1994?

Pour que "l'Afrique soit le printemps de l'Eglise", comme l'ont affirmé certains, il faut que cette assemblée revalorise la condition des plus oubliés, des sans voix.

De même que le paysage du christianisme va connaître une nouvelle saison, l'heure a sonné dans l'Eglise d'Afrique pour s'engager à temps et à contre-temps en faveur des petits et des pauvres.

Un synode évangélique

Ce synode doit affirmer l'infinie valeur de chaque personne prise individuellement. *"Le Bon Pasteur connaît chacun par son nom"*. En parlant des conséquences de son sacrifice, Jésus disait aussi: *"Lorsque je serai élevé de cette terre, j'attirerai à moi tous les hommes"* (Jn 12,32). Il réunit tous les enfants de Dieu séparés par la race, la couleur, la culture, le sexe, la nationalité, le handicap, en transcendant ainsi toutes les frontières et toutes les différences que les hommes considèrent souvent comme insurmontables.

Cette réunion doit pouvoir faire entendre au monde le chef d'oeuvre du Christ, à savoir, la réconciliation, affirmant à la suite de Paul que *"c'était Dieu, dans le Christ, qui se réconciliait avec le monde"* (2 Co 2,19).

Le synode africain doit provoquer les Eglises de partout, et l'Eglise d'Afrique en particulier, à être attentives à leur mission prophétique, qui est de parler pour les sans-voix, pour ceux qui sont trop faibles pour s'opposer eux-mêmes à l'injustice, à la corruption et au mal. C'est peut-être un appel au martyre, mais si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

Un synode prophétique

Au-delà du handicap de l'esclavage, de la colonisation et du racisme, cette assemblée africaine préfigure un moment crucial, surtout dans l'histoire de la

race noire. Les Africains sont parvenus à un tournant décisif dans leur existence. Devenir les instruments d'une grande cause est un privilège que l'histoire ne concède que rarement.

A l'horizon de l'an 2000, Dieu invite chaque africain à devenir son **porte-parole** pour orienter les hommes de notre époque vers une solidarité meilleure et une intériorité renouvelée.

* * *

En guise de conclusion *

"Devenir humain, c'est, entre autres, accueillir l'autre. En arrivant pour la première fois dans une maison qui héberge des personnes de niveau intellectuel bas, on est toujours heureusement surpris et détendu par la facilité de contact des résidents qui vous mettent tout de suite et gentiment en confiance. "Comment tu t'appelles, toi ? Moi, c'est René. Viens, je vais te montrer où c'est..."

On n'en finirait pas de donner des exemples de ce genre ou d'énumérer toutes les facettes positives que recèlent leurs cœurs: joie, simplicité, écoute, patience, spontanéité, affection. Mais il faut aller plus loin encore et reconnaître que ces personnes, riches de cœur, suscitent en nous ce qu'il y a de meilleur: notre capacité d'aimer, notre fraternel engagement envers celui qui est dans le besoin. Une grande alliance avec les plus "petits" peut naître ou s'éveiller en nous à leur contact.

Ceux qui connaissent le message chrétien entendront ici résonner en eux cette phrase de l'évangéliste Matthieu : *"Heureux les pauvres de coeur"* (5,3), c'est-à-dire ceux-là qui se trouvent en situation d'indigence matérielle ou mentale et qui accordent de l'importance à tout ce qui touche à l'amour ou, s'ils le connaissent, à l'Amour.

Cette qualité d'âme habite bien sûr les personnes handicapées mentales, même si certaines d'entre elles, trop meurtries dans leur cœur, n'en laissent guère transparaître la beauté qu'il nous faudrait pourtant toujours déceler. *"Les hommes voient ce qui leur saute aux yeux, mais le Seigneur voit le coeur"*, nous dit le premier livre de Samuel (16,7) en nous indiquant le juste regard sur les autres."

*

* *

*José Davin, Esther Delvin et Viviane le Polain, "Une vie à vivre avec les personnes handicapées mentales", Paris, Centurion, 1989, p.206. Extrait.

BIBLIOGRAPHIE

- José Davin, Esther Delvin et Viviane le Polain, *"Une vie à vivre avec les personnes handicapées mentales"*, Paris, Centurion, 1989.
- José Davin et Jean-Marie Petitclerc, *"Le pari éducatif. Conflits, handicap, maladie"*, Paris, Centurion et BICE, 1991.
- Soeur Marie Thérèse Hausman, *"Dieu m'aime moi. Entretiens catéchétiques pour les enfants avec handicap mental"*, Villages Bondeko, Kinshasa.
- M. Housse, *"Merveilles en chemin. Un parcours catéchétique pour des enfants ayant une déficience intellectuelle"*, Centurion, Paris, 1991.
- J. Vanier, *"Je marche avec Jésus, Album de catéchèse pour jeunes avec handicap"*, Desclée, Paris, 1985.

ADRESSES

- Secrétariat général du BICE, 63, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.
Tél.: 41-22/731 32 48 - Fax : 41-22/731 77 93
- BICE Afrique, 01 B.P. 1721, Abidjan 01, Côte d'Ivoire.
Tél. : 225/22 87 07 - Fax : 225/32 45 89
- Fondation Liliane, St. Catharinastraat 1, Postbus 75, NL-5250 AB Vlijmem.
- FEPAPHAM, 04 B.P. 1302, Abidjan 04, Côte d'Ivoire.
- Foi et Lumière,
Afrique australe : Saint George's College, B.P. 7727, Causway, Harare, Zimbabwe.
Afrique ouest : P.O. Box 5991, Benin City, Nigéria.

NOTE

Suite au Colloque de Kinshasa (2-7 janvier 1993) pour des participants du Zaïre, du Congo, du Burundi et du Rwanda, sur le thème "Le droit de l'enfant handicapé au progrès spirituel", le BICE envisage de poursuivre des activités similaires.
Pour tous renseignements : Secrétariat général du BICE et BICE Abidjan.

Le Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE), fondé en 1948, est au service de la **croissance intégrale de tous les enfants**, dans une perspective chrétienne. Il accorde une attention particulière aux plus démunis, notamment les enfants de la rue, les enfants toxicomanes, les enfants réfugiés, les enfants handicapés, les enfants exploités sexuellement.

Le BICE constitue une **plateforme de concertation pour la recherche et l'action**. En fonction des besoins des enfants et en faisant appel à leurs capacités, le BICE élabore des programmes et des projets à court, moyen et long terme. Dans toutes ses actions, le BICE veille à promouvoir la croissance spirituelle de l'enfant, l'ouverture interculturelle de l'enfant et les droits de l'enfant. Il prend toujours en compte l'environnement familial de l'enfant.

Pour réaliser sa mission, le BICE :

- développe la recherche-action et les programmes pilotes,
- s'investit de façon prioritaire dans la formation des personnes engagées au service de la croissance et de l'éducation des enfants,
- exerce une vigilance pour la protection de l'enfance,
- favorise la concertation aux niveaux régional, national et international,
- participe activement aux travaux des instances internationales, civiles et religieuses,
- sensibilise la société par l'information.

Le BICE collabore avec ceux qui agissent pour la **dignité et dans l'intérêt supérieur de l'enfant** : personnes, associations, universités, organisations non gouvernementales, instances internationales. Il bénéficie du statut consultatif auprès de l'UNICEF, de l'UNESCO, de l'ECOSOC et du Conseil de l'Europe.

Au service
de tout l'enfant
et de
tous les enfants